

LIVRET D'ACCUEIL 2022/2023



Familles
Mode d'emploi

-La Commune d'Ecouflant, propose différents services au travers de son Pôle Enfance (Restauration, l'accueil périscolaire et les accueils de loisirs extrascolaires) qui qui s'inscrit.

Dans une démarche pédagogique visant à proposer aux enfants un réel temps de loisirs et d'apprentissage de la vie en collectivité.

-La jeunesse proximité qui accompagne le jeune à partir de 14 ans vers l'autonomie et devenir acteur de son territoire.

La municipalité et les agents qui composent ces services mettent en œuvre des temps et des animations favorisant l'épanouissement de vos enfants et des jeunes développant le vivre ensemble, la tolérance, le faire-play, le respect, l'écoute...

L'action du Pôle Enfance et du Service Jeunesseproximité vise également à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants afin que ces différents temps représentent des temps de loisirs.

Enfin, nos agents se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à vos interrogations.

> Michelle Marchand Adjointe à l'enfance, jeunesse



Contacts

Responsable du Pôle Enfance

Tel: 02 41 41 00 08

@: @ecouflant.fr

Chargée de mission Enfance Bérengère RICHTER



Tel: 02 41 41 18 40

@:poleenfance@ecouflant.fr

Le Portail famille

L'espace famille offre un accès rapide aux principaux documents et services en ligne pour :

- Gérer vos inscriptions et réservations aux différents services municipaux liés à l'enfance (restauration scolaire, centre de loisirs, activités extrascolaires)
- Consulter et payer vos factures en ligne
- Modifier vos coordonnées et/ou mettre à jour vos informations personnelles
- Transmettre des documents
- Consulter des informations pratiques et d'actualités comme les menus de la restauration scolaire, les périodes de réservations, les règlements intérieurs des services...



Les + de l'espace famille

- > des démarches simplifiées
 - > un espace personnalisé
- > des paiements sécurisés
- > un accès 7j/7 et 24h/24

Pratique

Retrouvez sur la page d'accueil de l'espace famille, rubrique « infos pratiques », un guide d'utilisation du portail famille et des tutoriels pour vous aider dans vos démarches!

Nouvelle inscription

Toute nouvelle famille doit constituer un dossier pour avoir accès à l'espace famille. Dossier à télécharger sur le site internet ou à retirer à l'accueil de la mairie.

Retrouvez toutes les informations concernant le fonctionnement, les tarifs et les modalités de paiement sur www.ecouflant.fr

Renseignement

Contactez le Pôle Enfance

▶ 02 41 41 18 40

> 02 41 41 00 08

Avec mon espace,

je me facilite la vie!



Le RPE (Relais Petite Enfance) Funambule

Le Relais Petite Enfance (RPE) Funambule est une structure intercommunale dont la gestion quotidienne est assurée par la Ville d'Écouflant. Son action s'étend sur Écouflant, Briollay, Verrières-en-Anjou, Le Plessis-Grammoire et Sarrigné.

Ses missions:

Pour les futurs parents et parents :

- d'informer sur les différents modes d'accueils existants
- de communiquer la liste des assistants maternels exerçant sur les communes du RPE.
- ❖ d'informer sur toutes les questions liées à la garde des enfants et à l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.
- ❖ de soutenir les parents dans leur rôle

Pour les (futurs) assistants maternels, et les gardes domiciles :

- ❖ de les renseigner sur leur statut (droits et obligations, salaire formation, ...)
- ❖ de leur permettre d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance sur leurs attentes, leurs préoccupations, leur métier.

Les permanences

Une animatrice vous accueille lors des permanences accessibles uniquement sur rendezvous:

- A Ecouflant, 8 rue des Belles Rives, le lundi de 16h à 18h30, le mardi de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 18h30,
- A la Maison de l'enfance de St Sylvain d'Anjou (Verrières-en-Anjou): le mercredi de 9h30 à 12h30
- Permanence téléphonique le vendredi de 10h30 à 12h00

Les Matinées-rencontres

Les animatrices animent également les matinées-rencontres. Ces matinées assistants maternels/enfants ont lieu de 9h à 11h30. Elles sont gratuites, sur inscription et intercommunales (hors vacances scolaires) et se déroulent :

- le mardi : à Écouflant et Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d'Anjou)
- le lundi : à Verrières-en-Anjou (Pellouaillesles-Vignes) et Briollay
- le 1^{er} jeudi du mois : à Sarrigné
 le jeudi: au Plessis-Grammoire

Le REP propose également aux assistants maternels, gardes à domicile, parents et enfants :

- des projets annuels (psychomotricité, (psychomotricité, bébés signeurs, baby yoga, heure du conte...)
- des soirées-débats, des conférences à thème
- des temps de rencontre entre parents et professionnels

Contacts

Animatrices du Relais Petite Enfance

Pauline Vincent



Tel: 06 79 23 21 16

@:relaispetiteenfance@ecouflant.fr

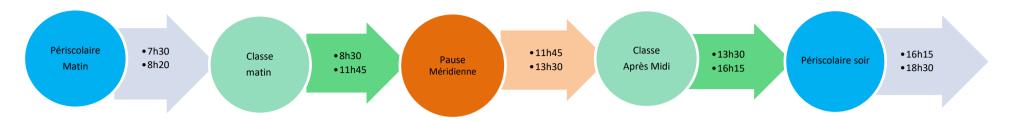
Charlotte Beltran



@:relaispetiteenfance@ecouflant.fr

Ecoles – infos pratiques

Ecole maternelle Bellebranche



Directrice : Stéphanie Léoni

) 02 41 43 45 56

@:matbellebranche@gmail.com

Ecole élémentaire Bellebranche



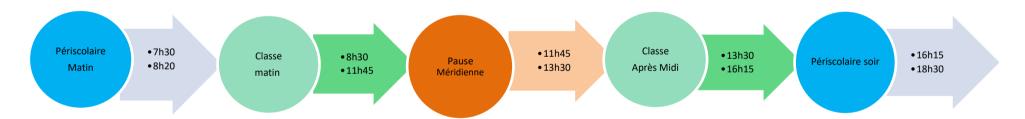
Directeur : Alex Leroux

(Décharge le Vendredi)

02 41 43 00 63

@: ce.0491869r@ac-nantes.fr

Groupe scolaire George Sand



Directeur: Julien Chiron

(Décharge le jeudi)

) 02 41 60 57 77

@:ce.0491790e@ac-nantes.fr

Ecole Sainte Jeanne d'Arc



Directeur : Bernard Launay

(Décharge le vendredi)

) 02 41 43 25 70

@:ecouflant.jeannedarc@ec49.fr

L'accueil périscolaire

Le matin de 7h30 à 8h20

Pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire Bellebranche :

- Accueil à l'école maternelle Bellebranche (promenade de la Vieille Maine) à partir de 7h30 jusqu'à 8h00 puis basculement des élèves de l'élémentaire à l'école élémentaire Bellebranche
- A partir de 8h00, accueil promenade de la Vieille Maine pour les enfants de maternelle et rue de Bellebranche pour les enfants de l'élémentaire

Pour les enfants de George Sand :

Accueil par l'entrée périscolaire de l'école.

Le soir de 16h15 à 18h30

Pour un bon fonctionnement, les parents doivent respecter les horaires et venir chercher leur enfant avant 18h30. En cas de retard imprévu, la personne responsable de l'enfant doit téléphoner au service.

- à l'école maternelle Bellebranche : départ par la Promenade de la Vieille Maine
- à l'école élémentaire Bellebranche : départ par l'entrée principale de l'école jusqu'à 18h00. A partir de 18h00, les enfants de l'élémentaire sont transportés à l'école maternelle Bellebranche.
- à l'école George Sand : sortie par l'entrée périscolaire de l'école

L'aide aux devoirs

Elle relève de l'accueil périscolaire. Proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 aux enfants du CP au CM2, le temps d'aide aux devoirs est encadré par les enseignants et les agents communaux.

Les enfants inscrits doivent y assister jusqu'à la fin de la séance, sauf cas exceptionnel motivé par écrit.

L'enfant est inscrit pour la séance pendant ½ heure ou 1 heure. Le tarif est fixé par enfant et par ½ heure (comme l'accueil périscolaire).

Contacts

Directeur périscolaire

Bellebranche

Quentin Chauveau



Tel: 06 83 64 29 95

@:periscolairebourg@ecouflant.fr

Directrice périscolaire
George Sand
Emmanuelle Louis



Tel: 06 32 79 21 33

@:periscolaireeventard@ecouflant.fr



La restauration scolaire

La Municipalité assure l'organisation des repas pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune. La société Papillotes et Compagnie prépare les repas.

Vous trouverez les menus sur leur site : https://www.papillote-et-cie.fr/

Les menus sont également affichés au restaurant scolaire.

Pour une bonne organisation et éviter le gaspillage alimentaire les enfants qui déjeunent à la restauration doivent avoir réservé.

Les repas non réservés ou les absences non excusées donneront lieu à des pénalités facturées aux familles.

Les enfants des sections maternelles déjeunent en service à table. Seuls les enfants des sections élémentaires sont en service en self.

Tous les enfants sont encadrés par des personnels de la collectivité qui encouragent à goûter tous les aliments qui leur sont proposés et à composer leur plateau repas de manière équilibrée.

Projet Alimentaire Individualisé (P.A.I)

Les enfants ayant une prescription médicale peuvent bénéficier d'un aménagement particulier de leurs repas.

Sa mise en œuvre devra au préalable, faire l'objet d'une démarche des parents auprès de l'infirmière scolaire. Cette démarche est à renouveler à chaque année scolaire.

Contacts

Responsable de la restauration scolaire Bourg.

Hamza Khaloul



Tel: 06 77 78 36 84 ou 02 41 43 63 19

@:hkahloul@ecouflant.fr

Responsable restauration Eventard Valérie BRU



Tel: 06 80 06 69 29

@:csc@ecouflant.fr



Le centre de loisirs (3-12 ans)

L'ALSH Sablières accueille les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les familles procèdent aux réservations de présence à partir du portail famille. Les dates de réservations sont envoyées par mail aux familles. Elles figurent également sur un calendrier mis en ligne sur le site internet www.ecouflant.fr

Le mercredi, un accueil en demi-journée est possible avec ou sans repas.

Durant les vacances solaires les enfants sont accueillis à la journée.

Annulations

Pour les mercredis, les annulations doivent être effectuées 15 jours avant la venue de votre enfant.

Pour les vacances scolaires, les annulations doivent être effectuées 15 jours avant le premier jour de la période des vacances.

Au-delà de ces délais, sans justificatif fourni, la journée et le repas seront facturés.



Journée Type

7h30-9h30 : accueil de enfants

9h30-11h45: activités par groupe d'âge (3/4 ans, 5/6 ans, 7 ans et +)

11h45-13h00: repas (service à table pour les 3/4 ans et self pour les plus grands)

13h00-14h00 : temps calme pour les plus grands

13h00 : sieste pour les plus petits avec un réveil échelonné

14h00-16h00 : activités par groupe d'âge (3/4 ans, 5/6 ans, 7 ans et +)

16h00-16h45 : goûter

17h00-18h30 : accueil des parents et départ des enfants.

Contacts

Directrice du centre de loisirs

Emmanuelle LOUIS



Tel: 02 41 37 59 94

@:alshsablieres@ecouflant.fr

Directeur adjoint Quentin CHAUVEAU



Tel: 02 41 37 59 94

@:alshsablieres@ecouflant.fr



Les Animations Sportives, Culturelles et de Loisirs (9-14 ans)

Les ASCL se déroulent dans le Bourg, au complexe sportif ou à l'extérieur selon les activités proposées de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Chaque jour, des activités différentes peuvent être proposées :

- des sports collectifs et individuels (rugby, foot américain, tennis,...)
- des activités culturelles et de loisirs (musique, loisirs créatifs, cuisine, ...)
- des sorties ponctuelles : baignades, canoë, pêche...

En dehors des activités, les enfants peuvent être accueillis sous la responsabilité des animateurs :

- de 9h30 à 10h30 / de 13h30 à 14h / de 16h30 à 17h00
- de 12h30 à 13h30 avec un pique-nique fourni par la famille

Une garderie est proposée au centre de loisirs aux enfants inscrits aux ASCL :

• de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 18h30 sur inscription auprès du Pôle Enfance



Contacts

Responsable des ASCL **Bérengère RICHTER**



Tel: 02 41 41 18 40

@:poleenfance@ecouflant.fr

Animateurs des ASCL Alexis BAUDOUIN et Elise AUVINET





Tel: 06 08 47 77 39

La Jeunesse-Proximité (14-25 ans)

Les jeunes Ecouflantais sont au cœur de la politique de la ville avec différentes activités (sorties, séjours animations) proposées tout au long de l'année et avec un lieu de ralliement :L'espace jeunesse-proximité

L'espace jeunesse-proximité : pourquoi venir ?

- Se rencontrer et échanger dans un climat détendu et neutre
- S'inscrire dans une dynamique de projets liés à l'animation de sa commune et de son environnement
- Découvrir des pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- Développer des valeurs de citoyenneté et de vivre ensemble
- Acquérir de l'autonomie, se responsabiliser et devenir acteur sur sa commune.

Le fonctionnement

Les jeunes sont libres de leurs allées et venues au sein des espaces sur les horaires d'ouverture.

En dehors des vacances scolaires :

- Le mercredi et le vendredi de 16h à 18h30, et le samedi de 14h à 18h30
- Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 + soirée le jeudi ou le vendredi de 19h à 23h.

Les horaires peuvent être modifiés en fonction du programme.



Contacts

Responsable jeunesse-proximité William Godet



Tel: 06.77.97.14.15 ou 02 41 39 99 86

@:wgodet@ecouflant.fr

Animateurs Jeunesse-Proximité Aurélie Tabouta



06 80 00 65 42

@:atoubouta@ecouflant.fr

Nathalie Lherbette



06 79 31 85 48

@:nlherbette@ecouflant.fr

Les tarifs

Les tarifs présentés ci-dessous sont les tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2022, ils sont susceptibles d'être modifiés par décision municipale.

Accueil périscolaire et Garderie pour les ASCL

Redevance fixée par enfant et par ½ heure de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30	Tarif
QF de 0 à 600	0.70 €
QF de 601 à 800	0.75 €
QF de 801 à 1000	0.80€
QF de 1001 à 1200	0.85 €
QF > 1200	0.90€
Présence d'enfants après 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis	5.00 € par enfant et par jour
Enfant dont le dossier d'inscription n'est pas retourné complet - dans les délais (pour les enfants déjà inscrits l'année précédente) - sous 15 jours (pour les nouveaux enfants)	1.50 € par jour de retard

Centre de loisirs des Sablières

Quotient familial	Journée (mercredi et vacances)	Demi-journée (mercredi)
	Ecouflant	Ecouflant
De 0 à 400	1.05 €	0.55 €
De 401 à 500	3.10 €	1.55 €
De 501 à 600	5.15 €	2.55 €
De 601 à 800	6.50 €	3.30 €
De 801 à 1000	7.50 €	3.80 €
De 1001 à 1200	8.50 €	4.30 €
1201 à 1500	9.55 €	4.80 €
>1500	12.80 €	6.40 €
Présence d'enfants après 18 h 30	5.00 € par enfant et par jour	

Animations Sportives, Culturelles et de Loisirs (9-14 ans)

Réservation (tarifs à la semaine)			
Quotient familial Ecour	lant Hors commune		
De 0 à 600 25.50	9€ 30.50€		
De 601 à 800 27.00	37.50€		
De 801 à 1000 28.50	9€ 39.00€		
De 1001 à 1200 30.00	0€ 41.50€		
Au-delà de 1200 31.50	0€ 44.00€		

Restauration scolaire et centre de loisirs

Repas	Tarif
Repas enfant	4.10€* et **
Panier repas dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)	2.05€

^{*} en cas de dossier d'inscription non retourné complet

- dans les délais fixés dans le dossier d'inscription (pour les enfants déjà inscrits l'année précédente)
- sous 15 jours (pour les nouveaux enfants)

Il sera appliqué une majoration de 0,90 € sur le prix du repas, soit 5.00 €

Participation du CCAS

QF < 400 € : participation de 60 % (2,46 €)

QF de 401 à 500 € : participation de 40 % (1,64 €) QF de 501 à 600 € : participation de 15 % (0,62 €)

Activités et accueils jeunes

Dénomination de l'Activité	Tarifs
Accueil jeunes - Adhésion (par jeune et par an)	5,00 €
TARIF DE CATEGORIE A : Activités peu coûteuses pour le Service nécessitant uniquement un transport collectif (mini bus). 0€ < Coût global par jeune < 5€ Exemples : sortie en ville, visite gratuite de musée, rencontre sportive non payante	2,50€
TARIF DE CATEGORIE B : Activités loisirs : 5€ <coût global="" jeune<10€<br="" par="">Exemples : match de foot, concerts tarif réduits…</coût>	4,50 €
TARIF DE CATEGORIE C : Activités dites de consommation. 10€ <coût :="" accrobranche<="" exemples="" game,="" global="" jeune<20€="" laser="" par="" soccaro,="" td=""><td>9,00€</td></coût>	9,00€
TARIF DE CATEGORIE D: 20€ <cout global="" jeune="" par="">30€ Exemples : Spectacle, Soirée évènementielle</cout>	16,00€
Ventes de boissons et sucreries (popcorn et barbes à papa)	

^{**}en cas de défaut de réservation du repas sur l'espace famille, il sera appliqué une majoration de 0,90 € sur le prix du repas, soit 5.00 €

Quelques clics et c'est parti!



Plusieurs étapes importantes pour les familles disposant déjà d'un accès



Mise à jour de vos coordonnées



Inscriptions aux activités souhaitées (cette démarche ne s'effectue qu'une fois par année et est valable pour l'année scolaire)



Réservations aux activités à l'année ou occasionnelles

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves		Jeudi 1 ^{er} septembre 2022	
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22	2 octobre 2022 au lundi 7 no	ovembre 2022
Vacances de Noël	Du samedi 17	7 décembre 2022 au mardi 3	3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été		Samedi 8 juillet 2023	

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.



Mairie d'Ecouflant

2 place de la Mairie 49000 ECOUFLANT

Tel: 02 41 41 10 00

mairie@ecouflant.fr www.ecouflant.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h Mardi : 9h - 12h et 15h - 19h

Mercredi: 9h - 12h

Vendredi: 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi: 9h - 12h

